

Informations de base	
2025/3020(RSP) RSP - Résolutions d'actualité Résolution sur l'assassinat de Mehdi Kessaci: nécessité urgente d'une action ambitieuse à l'échelon européen contre le narcotrafic Subject 4.20.03 Toxicomanie, alcoolisme et tabagisme 6.10.08 Libertés fondamentales, droits de l'homme, démocratie, état de droit en général 7.30.30.04 Lutte contre les drogues et le trafic de drogues	Procédure terminée

Acteurs principaux		
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire
	Migration et affaires intérieures	BRUNNER Magnus

Evénements clés			
Date	Evénement	Référence	Résumé
15/12/2025	Débat en plénière		
20/01/2026	Décision du Parlement	T10-0007/2026	Résumé
20/01/2026	Résultat du vote au parlement		

Informations techniques	
Référence de la procédure	2025/3020(RSP)
Type de procédure	RSP - Résolutions d'actualité
Sous-type de procédure	Résolution sur déclaration
Base juridique	Règlement du Parlement EP 136-p2
État de la procédure	Procédure terminée

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Proposition de résolution		B10-0057/2026	14/01/2026	
Proposition de résolution		B10-0058/2026	14/01/2026	
Proposition de résolution		B10-0059/2026	14/01/2026	

Texte adopté du Parlement, lecture unique	T10-0007/2026	20/01/2026	Résumé
Commission Européenne			
Type de document	Référence	Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2026)04-14	14/04/2026	

Résolution sur l'assassinat de Mehdi Kessaci: nécessité urgente d'une action ambitieuse à l'échelon européen contre le narcotrafic

2025/3020(RSP) - 20/01/2026 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté une résolution sur l'assassinat de Mehdi Kessaci : nécessité urgente d'une action européenne ambitieuse contre le trafic de drogue.

Le texte adopté en séance plénière a été déposé par les groupes PPE, S&D, Renew, Verts/ALE et The Left.

Mehdi Kessaci, un Français de 20 ans inconnu des services de police si ce n'est pour avoir postulé à un poste d'agent de police, a été assassiné en plein jour dans une rue de Marseille le 13 novembre 2025, dans un contexte de violence liée au trafic de drogue. Mehdi Kessaci était le frère d'Amine Kessaci, militant antidrogue, auteur et figure reconnue de la mobilisation citoyenne contre le crime organisé. Selon le Parlement, ce lien familial est sans aucun doute à l'origine du meurtre. Ce meurtre s'inscrit dans une vague de violence liée à la drogue à Marseille, qui a fait 24 victimes en 2024 et 49 victimes en 2023, touchant un nombre croissant de mineurs et de personnes innocentes.

Dans ce contexte, le Parlement a condamné avec la plus grande fermeté l'assassinat de Mehdi Kessaci et a exprimé sa profonde sympathie et ses sincères condoléances à ses parents, à sa famille et à ses proches, et, à travers eux, à toutes les victimes directes et indirectes du trafic de drogue en Europe et dans le monde entier.

Par ailleurs, les députés ont rendu hommage à l'engagement d'Amine Kessaci, de l'association «Conscience» et de tous les militants qui, souvent au péril de leur propre sécurité, œuvrent à la lutte contre le trafic de drogue.

Action de l'UE

La résolution a salué l'adoption de la nouvelle stratégie de l'UE en matière de drogues et de son plan d'action et a réaffirmé son soutien à une approche équilibrée fondée sur la réduction de la demande, la coopération judiciaire et policière, la coopération avec les pays tiers et la prévention, y compris en ligne.

Les États membres sont appelés à adopter des politiques de **tolérance zéro** à l'égard de la **conduite sous l'influence de stupéfiants** et à faire pleinement usage des outils transfrontaliers disponibles pour faire respecter ces règles.

Les députés soutiennent des mesures clés telles que le **renforcement de la coopération public-privé** pour améliorer la détection des drogues introduites clandestinement par les services postaux et de livraison de colis, ainsi que l'élaboration d'une **nouvelle stratégie européenne pour les ports** afin d'accroître la sécurité et la résilience des ports et des chaînes d'approvisionnement face au trafic de drogue.

Le Parlement a également appelé à un **renforcement des ressources humaines, matérielles et technologiques** allouées aux contrôles aux frontières extérieures dans la lutte contre le trafic d'armes, d'êtres humains et de stupéfiants, ainsi qu'aux opérations conjointes transfrontalières de répression, notamment dans les zones sensibles telles que Marseille, Le Havre, Anvers, Rotterdam et Hambourg, en étroite coordination avec l'Agence européenne de garde-frontières et de garde-côtes, Europol, Eurojust et l'EUDA, afin de démanteler les réseaux criminels responsables des fusillades, des meurtres et des actes d'intimidation perpétrés à travers l'Europe.

Par ailleurs, les dispositifs de **confiscation des avoirs criminels** et de **lutte contre les paradis fiscaux** doivent être renforcés. Des mesures devraient être mises en place afin de permettre l'affectation des biens confisqués à des fins sociales, notamment aux organisations de base luttant contre l'emprise territoriale du trafic de drogue, comme c'est le cas en Italie, ainsi qu'aux autorités les plus exposées aux violences liées à la drogue ou aux services d'enquête judiciaires et douaniers.

La résolution a demandé:

- davantage de ressources humaines affectées aux forces de police locales, aux forces de police spécialisées et aux tribunaux dédiés à la lutte contre le trafic de drogue, y compris les tribunaux anti-blanchiment d'argent;
- de faire de la lutte contre le trafic de drogue une priorité pour l'autorité douanière de l'Union européenne et doter les agences douanières des mêmes outils que le personnel portuaire;
- l'intégration complète de la protection des mineurs contre le recrutement par les réseaux criminels dans les politiques en matière de drogues;

- une coordination européenne des meilleures pratiques en matière de protection des victimes et des témoins, tenant compte de la situation socio-économique souvent précaire des familles concernées.